

ANALYSE EXPLORATOIRE DES ZONES DE CONVERGENCE ENTRE
LE PROJET L'ANTRE-CLASSE ET L'APPROCHE ÉCOLE EN SANTÉ

Monique Comeau, psychologue, M. Ps., M. Sc.
Direction de santé publique

Laurélie Trudel, organisatrice communautaire, B. Sc. soc.,
CSSS de la Vieille-Capitale

Manon Boivin, organisatrice communautaire, B. Sc. soc.
CSSS de la Vieille-Capitale

Daniel Presseau, organisateur communautaire, B. Sc. soc.
CSSS de la Vieille-Capitale

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Direction de santé publique

Novembre 2008

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse
www.dspq.qc.ca section Documentation, rubrique Publications

Pour obtenir une copie papier de ce document, veuillez adresser votre demande à :

ASSS de la Capitale-Nationale
Direction de santé publique
Centre de documentation
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
Téléphone : 418 666-7000, poste 217
Télécopieur : 418 666-2776
Courriel : s_belanger@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives Canada, 2008
ISBN : 978-2-89496-393-7 (Version imprimée)
978-2-89496-394-4 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM

La reproduction de ce document est permise, pour autant que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :

Comeau, M., Trudel, L., Boivin, M., et D. Presseau. *Analyse exploratoire des zones de convergence entre le projet l'Antre-Classe et l'approche École en santé*, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction de santé publique, 2008, 44 p.

© Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Remerciements

Le document de travail a été soumis à l'attention d'un lecteur et de trois lectrices externes au comité de travail. Nous remercions Ariane Courville, Valérie Houle, Caroline Chouinard et Michel Beauchemin de nous avoir éclairés de leurs commentaires et suggestions de modifications afin de rendre le texte plus compréhensible.

Table des matières

Introduction	7
Esquisse du projet l'Antre-Classe.....	9
Exercice d'analyse en fonction des deux grands axes proposés par l'INSPQ.....	11
1. Axe 1 : Respect des critères d'efficacité en promotion de la santé et en prévention.....	11
1.1. L'adéquation de l'intervention.....	11
1.2. Les objectifs de l'intervention	13
1.3. L'inclusion de mécanismes d'évaluation.....	14
1.4. La possibilité d'intégrer plusieurs facteurs clés du développement.....	15
1.5. La possibilité d'intégrer plusieurs niveaux d'intervention	15
1.6. Le souci de planifier les actions en concertation avec les acteurs du milieu	16
1.7. La préoccupation de déployer des interventions intenses et continues	17
1.8. La souplesse, l'accessibilité et la faisabilité de l'intervention	17
1.9. La précocité	18
1.10. Le souci de rejoindre les parents dans leur réalité et leurs préoccupations.....	18
2. Axe 2 : Compatibilité avec le nouveau pédagogique.....	19
2.1. L'engagement actif de l'élève	19
2.2. Le processus d'accompagnement mis en place	19
2.3. La présence d'un mécanisme de régulation	20
2.4. L'utilisation de la démarche d'apprentissage.....	21
2.5. Le potentiel d'exploitation des domaines généraux de formation	21
2.6. Le potentiel d'exploitation des compétences transversales et disciplinaires	21
2.7. L'inscription explicite des intentions pédagogiques dans les interventions	22
Conclusion	23
Bibliographie	25
Annexe : Grille d'analyse de l'INSPQ	27

Introduction

Dans la région de la Capitale-Nationale, le projet l'Antre-classe, instauré dans quelques écoles secondaires du centre-ville de Québec par l'ancien CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier, devenu le CSSS de la Vieille-Capitale, génère beaucoup d'enthousiasme. Plusieurs acteurs considèrent le projet comme prometteur car il est cohérent avec la philosophie École en santé, approche mise de l'avant depuis 2003 par les réseaux québécois de l'éducation et de la santé et des services sociaux. L'approche vise à favoriser la réussite éducative et à promouvoir la santé et le bien-être des jeunes de façon plus globale et concertée. C'est pour explorer cette hypothèse qu'un petit groupe de travail a été nommé à la fin de l'année 2006 pour définir les zones de convergence entre le projet l'Antre-classe et l'approche École en santé.

L'équipe, composée d'une répondante École en santé de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, d'un organisateur et de deux organisatrices communautaires du CSSS de la Vieille-Capitale, s'est réunie à quelques reprises entre février et juin 2007 afin de se doter d'un cadre d'analyse, de se familiariser avec celui-ci et de partager le résultat de ses réflexions sur les éléments convergents du projet l'Antre-classe avec l'approche École en santé. La rédaction de ce document s'est poursuivie à l'automne 2007. Pour des raisons hors du contrôle du groupe de travail, les dernières modifications apportées au texte n'ont pu se faire qu'à l'automne 2008.

Fortement inspirée par le travail récemment effectué par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, document de travail, 2006) portant sur l'adéquation entre plusieurs programmes en habitudes de vie implantés au Québec et l'approche École en santé, l'équipe a décidé d'opter pour le même cadre d'analyse basé sur deux axes majeurs. Les axes d'analyse proposés par l'INSPQ regroupent des critères d'efficacité en promotion de la santé et en prévention et des critères de compatibilité avec le renouveau pédagogique. Par ces deux axes, 17 éléments sont passés en revue.

Il apparaissait plus réaliste, pour ce travail exploratoire, de ne pas aborder la question de manière quantitative comme le fait l'INSPQ. Le groupe de travail a donc choisi d'effectuer une analyse qualitative, voire narrative. Ce choix se motive principalement par le fait que le projet l'Antre-classe n'est pas un programme « clé en main » avec une série d'activités formelles à implanter dans un ordre prescrit. Il s'agit plutôt d'un lieu physique dans l'école et d'une philosophie d'intervention dont les contours peuvent changer d'un site d'implantation à l'autre, compte tenu des besoins locaux. L'équipe s'est volontairement centrée sur ce qui fait tronc commun aux quatre projets l'Antre-classe, de façon à ne pas être submergée d'informations précises. Le groupe de travail s'est permis de juger l'atteinte de l'élément du cadre d'analyse de l'INSPQ en donnant une cote élevée (+), une cote moyenne (+-) ou une cote faible (-). Ces signes apparaissent à la fin de chaque titre présentant les éléments du cadre en deux axes. Devant un libellé difficile à comprendre, une brève description de l'élément est offerte.

Le produit de l'analyse exploratoire constitue la portion la plus importante du présent document. Avant de l'aborder, le contexte d'émergence et la description du projet l'Antre-classe sont brièvement relatés. Le texte se termine par une série de constats issus du travail d'analyse, guidant l'équipe responsable du projet l'Antre-classe vers quelques possibilités de développement afin d'optimiser la pratique dans le sens de l'approche École en santé.

Esquisse du projet l'Antre-Classe

Contexte de l'émergence du projet l'Antre-Classe

Le prochain paragraphe est directement extrait d'un récent mémoire de maîtrise portant sur l'évaluation du projet l'Antre-classe (Goupil, 2007). Ces quelques informations abordant l'émergence du projet découlent d'une rencontre tenue le 1^{er} décembre 2006 avec les organisateurs communautaires responsables de l'Antre-classe et proviennent de documents le présentant.

« Au début des années deux mille, l'équipe Jeunesse du CLSC Basse-Ville s'inquiète des difficultés à rejoindre les jeunes, problème accentué par la tendance des CLSC à retirer les intervenants travaillant à l'intérieur même des murs de l'école. Au même moment, les travailleurs sociaux, infirmières et autres intervenants cliniques présents à l'école et dans les CLSC constatent que les jeunes rencontrés individuellement présentent souvent les mêmes problèmes biopsychosociaux. D'autre part, il est clair pour plusieurs que le haut taux de décrochage scolaire dans certaines écoles secondaires est important et contribue au développement d'autres problèmes sociaux, notamment la pauvreté. Les interventions auprès de jeunes rejoints à travers l'école s'interrompaient souvent lorsque ces derniers décidaient de décrocher mais devaient reprendre quelques années plus tard, sous d'autres formes, lorsqu'ils faisaient face à de nouvelles difficultés, celle de se trouver un emploi par exemple. Prévenir le décrochage scolaire devient ainsi un moyen de prévenir le « décrochage social » pour reprendre l'expression d'une des personnes responsables rencontrées. D'autres problématiques comme la prévention du suicide et de la détresse psychologique sont aussi à l'esprit des intervenants. L'idée pointe alors de trouver une façon de répondre collectivement aux besoins et questionnements des jeunes, tout en favorisant leurs liens avec l'école. Une approche communautaire tenant place à l'intérieur même de l'école est ainsi favorisée » (Goupil, 2007).

Le premier projet l'Antre-classe a commencé à l'école Cardinal-Roy en 2002 à l'initiative des intervenantes de l'équipe jeunesse du CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier. En 2003, l'école Vanier lançait son projet, suivie par l'école Roc-Amadour, en septembre 2004, et l'école Joseph-François-Perrault, en 2005. Ces quatre écoles secondaires du centre-ville de Québec accueillent une clientèle scolaire composée de jeunes dont plusieurs sont issus de familles défavorisées. La cote de défavorisation socioéconomique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour ces écoles est de 9 ou de 10, ce qui représente une cote maximale.

Brève description du projet l'Antre-Classe

Le projet l'Antre-classe poursuit l'objectif général de contribuer à la prévention du décrochage scolaire par l'entremise d'un projet collectif et de la création d'un milieu de vie stimulant dans une école. La cible d'intervention est la cohorte des jeunes de première et deuxième secondaires et des classes d'adaptation de quatre écoles secondaires du centre-ville de Québec.

Ce projet se définit par un espace dans l'école pour entrer en relation avec ces jeunes. Il prône l'aménagement d'un local ouvert le matin, à l'heure des pauses, du dîner et après les classes où les jeunes peuvent échanger avec un animateur ou une animatrice stable, entrer en communication avec d'autres jeunes et des adultes importants, réaliser

des projets, participer à des activités préventives, s'amuser et développer un sentiment d'appartenance.

Le projet l'Antre-classe vise les cinq objectifs suivants :

- développer dans l'école un milieu de vie favorisant le bien-être des jeunes;
- stimuler dans le milieu la création de liens positifs entre les jeunes, entre les jeunes et les adultes, entre l'école et la communauté;
- favoriser le développement d'habiletés sociales et d'organisation;
- sensibiliser à l'adoption de choix de vie sains;
- réduire les inégalités économiques et socioculturelles.

Le projet l'Antre-classe s'appuie sur une concertation « milieu-école » qui favorise la participation concrète de plusieurs ressources, tant dans l'animation que dans l'évaluation des activités. Ce projet est porté par l'organisme communautaire Centre solidarité jeunesse qui engage des intervenants dédiés au projet l'Antre-classe dans les écoles désignées. Chaque école a son propre comité consultatif, appelé comité aviseur, composé de membres de l'école ainsi que de partenaires importants du milieu (CSSS, maison de jeunes et autres organismes communautaires).

Exercice d'analyse en fonction des deux grands axes proposés par l'INSPQ

Avant de présenter le détail de l'analyse effectuée, voici en un coup d'œil la cotation (+, +-, -) donnée au projet l'Antre-classe pour chacun des 17 éléments du cadre développé par l'INSPQ, divisés en deux axes.

Axe 1 Respect des critères d'efficacité en PP	Axe 2 Compatibilité avec le renouveau pédagogique
- L'adéquation de l'intervention (+) - Les objectifs de l'intervention (+-) - L'inclusion de mécanismes d'évaluation (+) - La possibilité d'intégrer plusieurs facteurs clés du développement (+-) - La possibilité d'intégrer plusieurs niveaux d'intervention (-) - Le souci de planifier les actions en concertation avec les acteurs du milieu (+) - La préoccupation de déployer des interventions intenses et continues (+-) - La souplesse, l'accessibilité et la faisabilité de l'intervention (+) - La précocité (+) - Le souci de rejoindre les parents dans leur réalité et leurs préoccupations (+-)	- L'engagement actif de l'élève (+) - Le processus d'accompagnement mis en place (+) - La présence d'un mécanisme de régulation (+) - L'utilisation de la démarche d'apprentissage (+-) - Le potentiel d'exploitation des domaines généraux de formation (+) - Le potentiel d'exploitation des compétences transversales et disciplinaires (+-) - L'inscription explicite des intentions pédagogiques dans les interventions (-)

1. Axe 1 : Respect des critères d'efficacité en promotion de la santé et en prévention (PP)

1.1. L'adéquation de l'intervention (+)

Ce que signifie cet élément...

La pertinence de l'intervention est analysée en fonction des recommandations des experts et des fondements théoriques démontrés.

Un large consensus existe par rapport au fait que la prévention du décrochage scolaire constitue une cause essentielle à soutenir. Le fait d'avoir un diplôme d'études secondaires permet une meilleure intégration sur le marché de l'emploi et diminue la probabilité d'être prestataire de l'assurance emploi (MSSS, 2007a). Il s'agit donc d'un enjeu de premier plan dans les pays occidentaux. Malgré les progrès des dernières décennies au sujet des diplômes obtenus chez les moins de 20 ans, les données indiquent qu'un jeune sur quatre de la région de la Capitale-Nationale ne termine pas ses études secondaires. Le milieu socioéconomique dans lequel on grandit a une influence sur la réussite et la persévérance scolaires. Les enfants de familles pauvres sont surreprésentés dans les statistiques d'abandon scolaire (MSSS, 2007a). Intervenir intensément dans les milieux où le décrochage scolaire est le plus important s'avère une

stratégie à privilégier (Freudenberg et Ruglis, 2007). Le fait d'implanter le projet l'Antre-classe dans des écoles du centre-ville qui bénéficient de la stratégie gouvernementale *Agir Autrement* marque un pas en ce sens. *Agir autrement* est un vaste programme en expérimentation dans plusieurs écoles secondaires défavorisées du Québec qui vise à amener les partenaires à prendre en charge la réussite scolaire de façon globale et concertée.

Les recherches publiées permettent de comprendre que les interventions les plus prometteuses pour prévenir le décrochage scolaire sont celles qui engagent les jeunes dans leur école et celles qui leur permettent d'entrer en contact avec des adultes bienveillants (Freudenberg et Ruglis, 2007). Ces deux dimensions sont bien présentes dans le projet l'Antre-classe.

Sur le plan de la connexion à un adulte important, la place centrale de l'animateur du projet l'Antre-classe est ressortie dans le discours des jeunes rencontrés lors de la démarche évaluative récente effectuée par le CSSS de la Vieille-Capitale (Goupil et Pelchat, 2007). L'intervenant devient une figure de référence pour les jeunes; son influence est déterminante.

En plus de travailler à créer des climats positifs à l'école, des interventions visant la santé sexuelle, les relations harmonieuses, les liens avec la famille, la prévention de la violence, la prévention des dépendances, la santé mentale, etc. permettent de mieux engager les jeunes dans l'école et de les connecter à des adultes qui prennent soin d'eux (Freudenberg et Ruglis, 2007). La gamme d'activités de prévention et de promotion de la santé mise de l'avant par le projet l'Antre-classe touche effectivement à un large éventail de sujets d'intérêt pour les adolescents.

La recherche documentaire effectuée pour cette analyse a permis de dénicher un rapport québécois de la fin des années 1980 relatant diverses expériences de « classes-oasis » vouées à la lutte au décrochage scolaire dans des écoles secondaires. Les « oasis » sont classées en quatre catégories : local soupape, local de soutien individuel continu, local de rencontres et d'activités de groupe et local d'appartenance et de valorisation réservé à une certaine catégorie d'élèves (Henripin et Proulx, 1988). Le projet l'Antre-classe présente des ressemblances avec quelques éléments de plusieurs de ces modèles de locaux; il a cependant sa touche toute personnelle. Ce que l'on peut retenir des expériences québécoises passées de « locaux-oasis » tient à ceci : il s'agissait qu'un adulte important et aidant soit disponible pour les adolescents pour que ces derniers puissent faire face à la réalité scolaire.

L'équipe responsable du projet l'Antre-classe fait souvent référence à l'offre d'un milieu de vie. Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (2007b), « un milieu de vie se définit comme un lieu d'appartenance et de transition, un réseau d'entraide et d'action. Ces caractéristiques trouvent leur prolongement dans des activités qui, bien que diversifiées, peuvent être regroupées ainsi : des services de soutien individuel, de groupe et collectif, des activités éducatives, des actions collectives ainsi que des activités promotionnelles et préventives. Ce sont des organismes au service d'une communauté ciblée qui ne rejoignent pas uniquement des personnes en difficulté, mais des groupes de personnes ayant des caractéristiques communes. Ces organismes disposent d'un local pour l'accueil des personnes ». L'école est usuellement appelée « milieu de vie ». Le projet l'Antre-classe offre donc un milieu de vie spécifique dans un milieu de vie plus général.

À bien des égards, le projet l'Antre-classe peut également s'apparenter à la pratique des maisons de jeunes. Une étude réalisée dans la région de la Chaudière-Appalaches a mis en relief certains effets perçus de la fréquentation d'une maison de jeunes, comme l'autonomie accrue des jeunes, l'acquisition d'un meilleur bagage pour diriger leur vie, l'amélioration de leur capacité à avoir des relations plus harmonieuses avec leur entourage et leur apprentissage de la vie communautaire (Fafard et al., 1997). Les maisons de jeunes sont reconnues au Québec pour préparer les jeunes à la vie collective, enjeu visé également par le projet l'Antre-classe.

1.2. Les objectifs de l'intervention (+-)

Ce que signifie cet élément...

Les objectifs sont clairement établis ainsi que les liens entre les objectifs et les modalités d'intervention. Les objectifs sont définis en fonction des priorités des Services éducatifs complémentaires.

Présence et qualité des objectifs de l'intervention

Un court document produit par le CSSS de la Vieille-Capitale décrit le projet l'Antre-classe. Étant issu du terrain, la première formulation des objectifs présentait les intentions du projet. Ensuite, un travail effectué avec des étudiants de maîtrise en santé communautaire a soutenu l'équipe dans sa reformulation des objectifs pour améliorer leur qualité (Courville et al., 2005). La formulation actuelle comporte cinq objectifs généraux, tels que rapportés plus tôt dans ce document. Chacun de ces objectifs est ensuite divisé en une série d'objectifs spécifiques. Malgré ce processus, l'énoncé d'objectifs n'est pas effectué selon les standards. Un objectif se doit d'être précis, mesurable, atteignable, réaliste et défini dans le temps. Un travail de révision en ce sens pourrait être pertinent.

Lien entre les activités proposées et les objectifs poursuivis

Les responsables du projet l'Antre-classe basent le choix des activités de leurs plans de travail sur l'énoncé des cinq objectifs du projet. Étant donné le peu de détails du document de présentation, il est difficile pour un lecteur extérieur au projet de trouver aisément le lien logique entre les objectifs poursuivis et la grande quantité d'activités réalisées. Il ne fait cependant pas de doute que ces liens sont clairs pour l'équipe d'organisation communautaire et pour l'équipe d'animation qui vivent l'intervention de l'intérieur et réfléchissent en continu aux impacts des actions mises de l'avant. L'élaboration d'un cadre théorique explicatif du projet l'Antre-classe pourrait éventuellement éliminer cette ambiguïté.

Objectifs liés aux priorités du programme prévention/promotion des Services éducatifs complémentaires

Le projet l'Antre-classe insiste sur l'importance des règles et sur un code de conduite pour créer un environnement facilitant; une des priorités du programme des Services éducatifs complémentaires. Le projet fournit également de l'information pertinente aux jeunes. L'information est mise en contexte pour mieux rendre compte de leur réalité propre. Le projet l'Antre-classe incite les élèves à prendre position; ils sont amenés à choisir ce qui est mieux pour eux selon un ensemble de valeurs. Finalement, l'intervention facilite la participation des jeunes à l'élaboration d'actions de sensibilisation en dehors du contexte de la classe. En se basant sur les quatre critères mis de l'avant

par l'INSPQ, le projet l'Antre-classe cadre parfaitement avec les objectifs du programme prévention/promotion des Services éducatifs complémentaires.

1.3. L'inclusion de mécanismes d'évaluation (+)

Ce que signifie cet élément...

Il y a des mécanismes d'évaluation de l'implantation ou des effets du programme.

Le projet l'Antre-classe comporte plusieurs mécanismes d'évaluation.

Collecte d'information par les animateurs

Les animateurs documentent leur pratique, notamment celle portant sur les dimensions statistiques relatives aux fréquentations. Ainsi, il est possible de déterminer précisément le nombre de jeunes qui fréquentent le local, et ce, pour chaque heure d'ouverture, soit aux pauses, à l'heure du dîner et en fin de journée. Les données permettent de classifier les fréquentations en catégories, soit selon le sexe et le niveau scolaire. Le formulaire utilisé est issu de la collaboration du service de recherche du CSSS de la Vieille-Capitale dans le projet l'Antre-classe. De même, les animateurs utilisent des mécanismes de suivi tels que les journaux de bord pour consigner l'information relative aux interventions effectuées au quotidien.

Dans leurs stratégies d'intervention, les animateurs se réservent des moments pour évaluer les activités avec les jeunes. Un tel mécanisme vise notamment l'intégration des acquis et permet aux jeunes de nommer ce qu'ils ont appris grâce aux activités. Il permet à l'animateur de renforcer le message souhaité et de revenir à son intention pédagogique. De même, au besoin, les assemblées des jeunes deviennent des lieux d'évaluation participative quant aux différentes dimensions de leur local et à leur satisfaction au regard des activités, du climat, du respect du code de vie, etc. Chaque année, les animateurs produisent un bilan de fin d'année qui touche plusieurs dimensions.

Suivi systématique des équipes

Les rencontres d'équipes sont une mesure d'accompagnement pour la définition et l'actualisation des plans de travail. Lors de ces rencontres bimensuelles, l'échange entre pairs devient un élément important du développement du projet l'Antre-classe. Ces rencontres sont animées et soutenues par une organisatrice communautaire du CSSS de la Vieille-Capitale.

Des mécanismes d'évaluation sont utilisés afin d'offrir un accompagnement aux animateurs dans la réalisation de leur mandat. Un suivi individuel est offert sur le plan professionnel. Deux rencontres individuelles leur sont offertes au cours de l'année scolaire. Ces rencontres sont préparées par les organisateurs communautaires du CSSS de la Vieille-Capitale.

Projet de recherche CSSS de la Vieille-Capitale

En 2007, le CSSS de la Vieille-Capitale, avec l'accord des quatre comités consultatifs des écoles, a réalisé une recherche évaluative sur le projet l'Antre-classe. L'évaluation avait pour finalité d'identifier, selon le regard des jeunes, les principales retombées du travail réalisé. Au total, 20 jeunes ont participé au projet de recherche grâce à des entretiens individuels (Goupil et Pelchat, 2007).

1.4. La possibilité d'intégrer plusieurs facteurs clés du développement (+-)

Ce qui signifie cet élément...

Il y a présence des facteurs liés aux individus (estime de soi, compétence sociale, habitudes de vie, comportements sains et sécuritaires) et des facteurs environnementaux (environnements scolaire, familial, communautaire et services préventifs) dans les activités du programme.

L'approche École en santé telle que proposée au Québec repose sur le postulat que six grands facteurs clés du développement des jeunes ont des répercussions sur les éléments touchant la santé, le bien-être et la réussite éducative. Se centrer sur ces éléments, ainsi que sur les niveaux d'intervention qui seront vus dans la prochaine sous-section, serait donc la voie à privilégier pour accéder à une intervention globale, plus garante d'efficacité. Au total, quatre des facteurs clés sont de nature individuelle : l'estime de soi, la compétence sociale, les habitudes de vie, les comportements sains et sécuritaires. Les deux autres facteurs sont environnementaux : l'environnement (scolaire, familial, communautaire) et les services préventifs.

L'examen sommaire des objectifs poursuivis ainsi que des activités déployées par les quatre sites du projet l'Antre-classe permet de constater que la couverture des quatre facteurs clés qui relèvent des individus, sans être exhaustive, est tout de même assurée. Une portion des activités est laissée à la discrétion de l'animateur et des jeunes qui fréquentent le local et l'autre est un tronc commun au projet l'Antre-classe. Les choix faits misent sur l'augmentation de l'estime de soi et de la compétence sociale ainsi que sur l'acquisition de connaissances, d'attitudes et de comportements favorables à la santé.

Le projet l'Antre-classe n'ayant pas été prévu à cette fin, il ne vise pas actuellement à modifier les environnements scolaire, familial ou communautaire. De même, il ne débouche pas sur la planification et la structuration de services formels du CSSS ou de la commission scolaire pour les jeunes. Toutefois, il pourrait faciliter le recours aux services de la Clinique jeunesse du CSSS.

1.5. La possibilité d'intégrer plusieurs niveaux d'intervention (-)

Ce que signifie cet élément...

Le programme mise sur quatre niveaux d'intervention : les jeunes, l'école, la famille et la communauté.

Apprécier le développement des jeunes dans sa globalité signifie également, dans le cadre de l'approche École en santé, de dépasser le travail fait avec les jeunes et les études réalisées sur eux (réflexe de plusieurs programmes et activités en prévention et en promotion de la santé) pour tenir compte également des familles, de l'école et de la communauté environnante. L'approche École en santé convie à faire en sorte que, dans la mesure du possible, les jeunes, les familles, le personnel de l'école et les membres de la communauté soient à la fois producteurs et récepteurs des activités.

Le projet l'Antre-classe mise davantage sur les jeunes de première et deuxième secondaires, sans prévoir des actions précises au sens de l'approche École en santé, sur le plan de la famille, l'école et la communauté.

1.6. Le souci de planifier les actions en concertation avec les acteurs du milieu (+)

Le projet l'Antre-classe est un projet porté par une concertation de plusieurs acteurs issus du milieu.

CSSS de la Vieille-Capitale

Le projet l'Antre-classe est inscrit dans les cibles du Plan d'action local de santé publique, notamment à la section *Vulnérabilité et problèmes particuliers, 0-25 ans*. Il bénéficie d'un soutien tangible du CSSS qui permet à des ressources professionnelles d'accompagner le projet. Un plan de travail est déposé aux équipes cliniques du CSSS en début de chaque année et prévoit le déploiement des ressources professionnelles. De même, le travail de l'organisation communautaire vient appuyer la pratique sur le terrain et la concertation avec les partenaires des comités aviseurs et les directions scolaires.

Comités aviseurs

Le moyen privilégié pour permettre cette concertation est la création d'un comité aviseur pour chacun des sites du projet l'Antre-classe. Le comité aviseur a pour mandat d'assurer le suivi et le bon déroulement des activités et des orientations de chacun. Il est un comité-conseil qui alimente la démarche par le partage d'informations et d'expertise.

Les comités aviseurs ont une composition uniforme, soit la direction adjointe des écoles, des organisateurs communautaires du CSSS de la Vieille-Capitale coresponsables des projets, un membre du corps professoral, une ressource du CSSS de la Vieille-Capitale ainsi qu'un ou deux membres importants de la communauté. Les maisons des jeunes des territoires ont un siège réservé. Un membre désigné par le comité s'ajoute au comité-conseil. À titre d'exemple, mentionnons l'organisme TRAIC Jeunesse, le Squatt Basse-Ville ou La Ruche Vanier. Une telle composition permet une alliance entre les partenaires scolaires et communautaires et vise à développer une continuité des actions préventives auprès des jeunes.

Organismes communautaires

Le lien avec les organismes de la communauté se fait à deux niveaux. Le premier permet d'inviter les organismes dans les activités du projet l'Antre-classe, selon leur expertise précise, pour offrir des activités de promotion de la santé et de prévention. Le choix des organismes se fait en fonction des problématiques définies par les animateurs et en lien avec les préoccupations des jeunes. Le second permet d'organiser des activités pour les jeunes et des sorties dans la communauté. Ces sorties visent à faire découvrir aux jeunes les ressources de leur milieu ou à faire du bénévolat. Les occasions de faire du bénévolat sont diversifiées et toujours vécues avec l'accompagnement des animateurs.

Réseautage du projet l'Antre-classe

Des lieux de concertation liés à la jeunesse sont choisis et un système de délégation est instauré au sein de l'équipe du projet l'Antre-classe. Les animateurs siègent donc à la Table d'action préventive jeunesse, le Comité Québec-centre de prévention des grossesses à l'adolescence et de soutien aux jeunes familles, la Table Vanier et le Réseau des Alliés de GRIS-Québec.

1.7. La préoccupation de déployer des interventions intenses et continues (+-)

Ce que signifie cet élément...

La fréquence et la durée de l'intervention sont celles suggérées par les experts.

Afin de créer un lieu stimulant pour les jeunes, le projet l'Antre-classe offre une grande disponibilité quant à l'ouverture du local dans l'école. Ainsi, les jeunes peuvent fréquenter le local de façon continue durant toute l'année scolaire, car il est ouvert minimalement tous les midis de la semaine en plus des moments prévus pour les pauses. Cette présence constante au cours de l'année scolaire permet aux animateurs du projet l'Antre-classe de créer un environnement favorable pour développer un sentiment d'appartenance, un climat d'entraide ainsi que l'appropriation par les jeunes des objectifs d'intervention du projet.

Toutefois, ce contexte d'ouverture ne vise pas à déployer des activités intenses et continues de prévention et de promotion de la santé. Afin de couvrir certains sujets qui répondent aux besoins des jeunes, les animateurs utilisent des mois thématiques (amour et sexualité, écologie, etc.) où le même message est véhiculé de plusieurs façons à plusieurs reprises. De plus, au cours de l'année, des groupes fermés sont mis sur pied tel que Les Cuistots, Défilé de mode de différents formats corporels, etc. Les animateurs ont aussi recours à des programmes qui ont démontré leur efficacité comme *Bien dans sa tête et bien dans sa peau*.

1.8. La souplesse, l'accessibilité et la faisabilité de l'intervention (+)

Souplesse

La capacité à reproduire avec souplesse l'intervention est démontrée par le développement de quatre unités du projet l'Antre-classe, toutes viables. Ces unités sont implantées dans des contextes où les caractéristiques socioéconomiques et d'analyse de milieu diffèrent d'un à l'autre.

Accessibilité

La question de l'accessibilité est une des bases du projet l'Antre-classe. Les heures d'ouverture sont déterminées de façon à permettre la participation des jeunes. Les locaux sont ouverts à tous les jeunes de première et deuxième secondaires. L'ouverture aux classes d'adaptation, aux classes d'accueil et aux secteurs des cheminements regroupés est favorisée. Des mécanismes de diffusion de l'information sont développés pour rejoindre ces clientèles. Dans la moitié des écoles, l'emplacement du local dans l'école est réfléchi de façon à permettre une accessibilité la plus large possible. Puis, les assemblées offrent aux jeunes la possibilité d'exprimer leurs idées et leurs priorités afin d'adapter les activités à leurs besoins.

Faisabilité

Le projet a été implanté dans quatre écoles qui bénéficient de la mesure *Agir autrement*. La collaboration des partenaires scolaires, communautaires et du CSSS de la Vieille-Capitale est une condition précieuse pour assurer la faisabilité du projet. Toutefois, le projet l'Antre-classe ne bénéficie d'aucun financement récurrent, ce qui est un élément fragilisant pour sa pérennité. L'idée en soi est transférable à d'autres écoles du Québec, mais le projet ne dispose pas à ce jour d'une documentation formalisée qui faciliterait sa diffusion.

1.9. La précocité (+)

Ce que signifie cet élément...

Le programme permet d'intervenir au moment opportun selon les recommandations d'experts afin de respecter les phases de développement des jeunes.

Les efforts de prévention doivent être déployés pendant que le jeune est encore à l'école, car il est plus facile de l'y maintenir que de l'inciter à y retourner. Une étude québécoise réalisée auprès d'élèves âgés de 12 et 13 ans, pour les comparer à des élèves âgés de 16 à 18 ans, a révélé que ceux à risque de décrochage montrent plusieurs difficultés d'adaptation sociale dès le début du secondaire (Fortin, Marcotte, Royer et Potvin, 2005). L'intervention la plus hâtive possible est la meilleure, c'est-à-dire dès le cours primaire où les élèves à risque d'abandon scolaire sont déjà identifiables. Le réseau de l'éducation déploie déjà de nombreuses mesures pour soutenir les enfants vivant des difficultés de comportement ou d'apprentissage. Agir dès l'entrée à l'école secondaire, comme le fait le projet l'Antre-classe, s'avère donc un choix gagnant dans la lutte au décrochage scolaire.

1.10. Le souci de rejoindre les parents dans leur réalité et leurs préoccupations (+-)

Bien que la majeure partie des efforts déployés visent les jeunes dans leur milieu scolaire, quelques stratégies sont utilisées pour rejoindre les parents. À titre d'exemples, lors d'activités particulières telles un tour de ville en calèche ou une sortie à la cabane à sucre, les parents sont invités à être accompagnateurs. Ces activités visent notamment le plaisir ainsi que le maintien ou la création de liens positifs entre les jeunes et leurs parents. De plus, dans un souci d'intervention en contexte défavorisé, les activités sont offertes à moindre coût aux parents et à la fratrie. De même, les responsables animateurs du projet l'Antre-classe sont parfois en lien avec les parents pour des questions diverses qui touchent le bien-être des jeunes.

Actuellement, des défis sont à relever pour renforcer les liens entre les jeunes et leurs parents. L'intention est d'utiliser le projet l'Antre-classe comme porte d'entrée des parents à l'école. Il est souhaité qu'à travers le projet, les parents côtoient l'école, vivent une expérience positive dans leurs contacts avec le milieu scolaire et entendent des messages valorisants à l'endroit de leurs enfants. À cet égard, une initiative telle que la préparation d'un souper gastronomique pour les parents avec activité de valorisation des jeunes a été lancée dernièrement. L'expérience positive liée à cette initiative confirme l'importance de continuer à travailler en ce sens.

2. Axe 2 : Compatibilité avec le renouveau pédagogique

Le comité de travail étant composé de professionnelles issues du secteur social et de la santé, l'examen de la compatibilité du projet avec le renouveau pédagogique s'est avéré plus laborieux. Un spécialiste en sciences de l'éducation aurait rendu cette portion de l'analyse plus complète. Faute de cette expertise, l'axe 2 est moins généreux en détails que l'axe 1.

2.1. L'engagement actif de l'élève (+)

L'engagement actif de l'élève est au cœur du projet l'Antre-classe. Cet engagement est favorisé tant dans les sphères de planification, d'organisation que d'évaluation. Il devient transversal à la pratique.

Assemblée des jeunes

L'assemblée des jeunes est un des moyens privilégiés pour favoriser l'engagement des élèves dans tout ce qui touche la vie au local : les activités, l'aménagement, le code de vie, les négociations autour des « sorties-récompenses », le choix des thèmes en prévention et en promotion de la santé, etc.

Processus participatif dans l'organisation d'activités

Les activités réalisées au local sont travaillées selon un processus participatif, ce qui sous-tend que celles-ci servent de prétexte au développement de compétences. Elles deviennent des moyens qui permettent aux animateurs de cheminer avec les jeunes dans les processus de réalisation des activités. Cet accompagnement comprend des tâches concrètes et des rôles actifs qui permettent de travailler le développement des compétences sociales, de l'estime de soi, de la gestion de conflits, etc.

Rayonnement du projet l'Antre-classe dans l'école

Les activités portées par les jeunes du projet l'Antre-classe ont un rayonnement dans l'école. À titre d'exemples, les élèves s'engagent dans les spectacles de fin d'année, dans des projets comme la fête de l'Halloween, dans les commandos Oxygène lors de la campagne de Facto ou les Écoles vertes Brundtland, etc. Puis, le projet permet une mobilisation de diverses ressources à l'interne de l'école. Plusieurs professionnels du CSSS ou de la commission scolaire contribuent de différentes façons à des activités. De même, la participation des professeurs à des activités au local est facilitée, tout comme le recours aux ressources du projet l'Antre-classe à des activités en classe. De telles liaisons permettent une cohérence entre les interventions et les messages livrés aux jeunes.

Rayonnement du projet l'Antre-classe dans la communauté

La programmation du projet l'Antre-classe offre l'occasion aux jeunes de vivre des expériences d'action communautaire comme du bénévolat auprès d'organismes communautaires (Lauberivière, Café Rencontre centre-ville, Centre Jacques-Cartier, Fraternité Vanier, etc.) et d'organismes subventionnaires telles les caisses populaires.

2.2. Le processus d'accompagnement mis en place (+)

Ce que signifie cet élément...

L'intervention amène l'intervenant à jouer un rôle d'accompagnateur auprès des jeunes, à leur proposer des stratégies d'apprentissage variées.

Le projet l'Antre-classe converge à plusieurs égards avec les éléments du processus d'accompagnement, notamment avec le fait que certaines activités sont réfléchies de façon à mettre les jeunes en situations problématiques devant lesquelles ils devront mobiliser des ressources diverses pour les surmonter. L'intention derrière cette façon de faire est de favoriser le questionnement, l'initiative et la créativité des jeunes, tout en respectant le rythme propre à chacun.

Les activités offrent de nombreuses occasions de placer les jeunes en situation de développer leur sens critique. L'expérimentation du programme *Bien dans sa tête, bien dans sa peau* dans les quatre sites du projet l'Antre-classe a été importante en ce sens. Ce programme vise à susciter le questionnement des jeunes par rapport à l'image corporelle.

Les interventions amènent les jeunes à participer activement à l'appropriation de leur savoir. Plusieurs activités sont vécues de façon à ce que les jeunes participent dans toutes les phases de réalisation des activités du local (choix, planification, réalisation, évaluation). Cette façon de faire, dite processus participatif, est à la base de la philosophie du projet l'Antre-classe. À titre d'exemples, mentionnons les camps d'hiver, le défilé de mode, les comités organisateurs Halloween, la fête de Noël, la Saint-Valentin, etc.

Plusieurs projets vécus dans les locaux visent à permettre aux jeunes de faire des choix, particulièrement des choix orientés sur leur santé et leur bien-être. À cet égard, l'objectif 4 du projet mentionne : *Sensibiliser les jeunes à l'adoption de choix de vie sains*. Plusieurs moyens sont utilisés lors de l'animation des responsables comme la démystification de l'homosexualité, les discussions sur la beauté, les stéréotypes, l'amour, l'amitié, l'atelier *Être ou ne pas être cool*, les « ciné-débats » sur l'intimidation, l'atelier d'information sur la toxicomanie et les infections transmises sexuellement, etc. Lors de ces activités, des pratiques basées sur la différenciation de genre, notamment dans le cadre de midis filles et midis gars, peuvent être utilisées.

À différents degrés selon les sites, le projet l'Antre-classe favorise la collaboration entre les élèves, les enseignants et les pairs. Certaines parties du plan de travail sont intégrées aux projets classes et aux thématiques du plan de réussite éducative des écoles. C'est le cas notamment des activités en soutien aux Écoles vertes Bruntland et de la priorité centrée sur la thématique de l'intimidation pour lesquelles des actions sont réfléchies en concertation. La participation des élèves et des animateurs du projet l'Antre-classe aux spectacles de fin d'année, le bénévolat lors de différents événements de l'école, l'engagement dans les mesures de valorisation des élèves en sont des exemples.

2.3. La présence d'un mécanisme de régulation (+)

Ce que signifie cet élément...

La conception de l'évaluation des apprentissages est définie comme une étape intégrée à la démarche, elle est variée et on y privilégie l'autoévaluation des jeunes.

Lors des activités qui nécessitent un engagement actif de l'élève, le projet l'Antre-classe comporte une dimension évaluative. Cette dimension de l'intervention permet aux jeunes de reconnaître les apprentissages réalisés et les compétences développées lors

de ces projets. Cette étape est intégrée à la démarche. Comme la pratique en groupe est privilégiée, il arrive que le temps d'évaluation permette aux jeunes de se donner une rétroaction entre eux, de nommer et faire valoir les bons coups des pairs.

De même, des mécanismes de valorisation sont utilisés au local, notamment par l'utilisation de « points de mérite et démérite » qui valorisent le comportement positif et l'engagement des jeunes dans leur milieu de vie. L'outil *Coup de chapeau* souligne les bons coups des jeunes. Le tableau affiché au local permet à tous de mettre en lumière des gestes positifs provenant des jeunes.

2.4. L'utilisation de la démarche d'apprentissage (+-)

Les interventions qui nécessitent un engagement actif de l'élève comportent deux des trois temps de la démarche d'apprentissage. Les phases de préparation et de réalisation sont des étapes incontournables des activités du projet l'Antre-classe. Toutefois, dans ces interventions, la phase d'intégration des apprentissages n'est pas exploitée.

2.5. Le potentiel d'exploitation des domaines généraux de formation (+)

Ce que signifie cet élément...

Les domaines généraux de formation sont : santé et bien-être, orientation et entrepreneuriat, environnement et consommation, médias, vivre ensemble et citoyenneté.

Selon l'examen effectué par le comité de travail, la diversité des moyens utilisés contribue à divers égards au cheminement des jeunes dans chacun des domaines généraux de formation. Différents exemples d'activités offerts au fil du texte illustrent cette perception.

2.6. Le potentiel d'exploitation des compétences transversales et disciplinaires (+-)

Ce que signifie cet élément...

Les compétences transversales sont d'ordres intellectuel (exploiter l'information, résoudre des problèmes, exercer son jugement critique, mettre en œuvre sa pensée créatrice), méthodologique (se donner des méthodes de travail efficaces, exploiter les technologies de l'information et de la communication), personnel et social (structurer son identité, actualiser son potentiel, coopérer) et de la communication (communiquer de façon appropriée). Les compétences disciplinaires sont : les langues (français, anglais), les arts (arts plastiques, art dramatique, danse, musique), la mathématique, la science et la technologie (mathématique, science et technologie), l'univers social (géographie, histoire et éducation à la citoyenneté), le développement personnel (éducation physique et à la santé, enseignement moral, enseignement religieux).

La diversité des moyens utilisés contribue à divers égards au cheminement des jeunes dans le développement de leurs compétences transversales. La mission du projet l'Antre-classe ne vise pas le développement des compétences disciplinaires. Les compétences disciplinaires que les jeunes peuvent transférer sont majoritairement liées aux domaines suivants : arts, langues et univers social.

2.7. L'inscription explicite des intentions pédagogiques dans les interventions (-)

Bien que le projet l'Antre-classe comporte des intentions pédagogiques décrites dans la grille de l'INSPQ, elles ne sont pas explicitement inscrites dans l'intervention.

Conclusion

Ce travail d'analyse de la convergence entre le projet l'Antre-classe, mis de l'avant dans quatre écoles secondaires du centre-ville de Québec, et l'approche École en santé s'est avéré un défi captivant. Ce fut l'occasion de mieux comprendre ces deux pratiques en plus de jongler avec une grille récemment élaborée par l'INSPQ. Cette grille complexe composée de 17 éléments classés en fonction de deux grands axes permet de jauger les interventions en prévention et en promotion de la santé. Le résultat de la réflexion du groupe de travail conduit à certains constats généraux et spécifiques.

De façon générale, l'exercice a fait ressortir avec plus d'acuité encore les forces connues du projet l'Antre-classe du point de vue du respect des critères d'efficacité en promotion de la santé et en prévention. Il a permis de constater combien la philosophie qui sous-tend le projet l'Antre-classe cadre bien avec celle du renouveau pédagogique. L'analyse a mis en lumière quelques dimensions qu'il serait possible de raffiner dans l'optique où les responsables du projet l'Antre-classe désireraient converger encore davantage avec l'approche École en santé.

Plus spécifiquement, sur l'axe du respect des critères d'efficacité en promotion de la santé et en prévention, il est possible de conclure que le projet l'Antre-classe :

- propose une intervention adéquate en fonction des écrits scientifiques;
- cadre bien avec le programme Prévention/Promotion des Services éducatifs complémentaires du MELS;
- inclut divers mécanismes d'évaluation;
- intègre les facteurs clés de l'approche École en santé voués aux individus :
 - estime de soi,
 - compétence sociale,
 - saines habitudes de vie, comportements sains et responsables;
- est centré sur les jeunes;
- planifie les actions en concertation avec les acteurs du milieu;
- offre une intervention continue pendant dix mois par année scolaire;
- assure une intervention faisable, souple et accessible;
- intervient précocement à l'entrée des jeunes au secondaire.

Le travail d'analyse a mis à jour certains points qui pourraient être améliorés afin d'aller encore plus dans le sens du respect des critères d'efficacité en promotion de la santé et en prévention :

- le libellé des objectifs poursuivis pourrait être revu;
- un cadre théorique pourrait être rédigé afin de clarifier les liens entre les objectifs et les activités proposées;
- la possibilité d'intégrer les facteurs clés environnementaux de l'approche École en santé pourrait être examinée :
 - environnements scolaire, familial et communautaire,
 - services préventifs;
- des actions visant à englober la famille, l'école et la communauté au sens de l'approche École en santé (comme acteurs et récepteurs des actions) pourraient être envisagées;

- des stratégies pour offrir une intervention plus intense pourraient être réfléchies;
- des idées pour rejoindre les parents dans leur réalité et leurs préoccupations pourraient être échangées.

Sur l'axe de la compatibilité avec le renouveau pédagogique, on peut conclure que le projet l'Antre-classe :

- prône l'engagement actif de l'élève;
- mise sur le processus d'accompagnement (sens critique, appropriation des savoirs, etc.);
- présente un processus de régulation où les jeunes évaluent ce qu'ils réalisent;
- utilise trois des quatre temps de la démarche d'apprentissage (planification, réalisation, évaluation [le seul absent étant le réinvestissement]);
- mise sur plusieurs des domaines généraux de formation;
- mise sur plusieurs compétences transversales et disciplinaires.

Cependant, un élément du projet l'Antre-classe semble plus faible par rapport au renouveau pédagogique : le projet ne traduit pas actuellement ses intentions éducatives et pédagogiques dans ses interventions.

Globalement, cet exercice exploratoire a révélé la pertinence du projet l'Antre-classe et de grandes zones de convergence avec l'approche École en santé. L'analyse a fait ressortir des dimensions qu'il serait possible de raffiner au cours des prochaines années, dans l'optique de s'approcher encore davantage des pratiques de pointe en prévention et en promotion de la santé.

Bibliographie

COURVILLE, Ariane et al. *Plan d'évaluation de l'Antre-Classe*, travail non publié soumis dans le cours Planification et évaluation d'un programme de santé : vision intégrée, Maîtrise en santé communautaire, Québec, Faculté de médecine, Université Laval, 2005.

FAFARD, Andrée et al. *Analyse de la contribution des maisons de jeunes à la santé et au bien-être des jeunes de Chaudière-Appalaches*, Sainte-Marie, Association des maisons de jeunes de Chaudière-Appalaches et Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de Chaudière-Appalaches, 1997, 129 p.

FORTIN, Laurier, Diane MARCOTTE, Égide ROYER et Pierre POTVIN. « Hétérogénéité des élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires », dans Lucie De Blois (éd.). *La réussite scolaire : comprendre et mieux intervenir*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 51-64.

FREUDENBERG, Nicholas et Jessica RUGLIS. « Reframing School Dropout as a Public Health Issue », *Preventing Chronic Disease*, 2007 [En ligne]. [http://www.cdc.gov/pcd/issues/2007/oct/07_0063.htm] (Consulté le 3 octobre 2007).

GOUPIL, Annie. *Évaluation de l'Antre-Classe, un programme de prévention du décrochage scolaire*, projet de mémoire présenté à l'ÉNAP pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 2007.

GOUPIL, Annie et Yolande PELCHAT. *L'Antre-Classe, un projet de prévention du décrochage scolaire. Rapport d'évaluation*, Québec, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale-Centre affilié universitaire, mission CLSC, 2007, 81 p.

HENRIPIN, Marthe et Lucie PROULX. *Le local-oasis, un lieu d'accueil permanent dans l'école pour enrayer le processus du décrochage*, Montréal, Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement, 1988, Tome 1, 229 p. et Tome 2, 77 p.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire au regard de leur cohérence et leur contribution à l'approche École en santé, Volet habitudes de vie*, 7^e version du document de travail, non encore publié officiellement, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2006, 130 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *La santé, autrement dit... pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé*, Gouvernement du Québec : MSSS, 2007a, 21 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Programme de soutien aux organismes communautaires 2008-2009* [En ligne]. [<http://www.msss.gouv.qc.ca/>] (Consulté le 3 octobre 2007) 2007 b.

Annexe

Grille d'analyse de l'INSPQ

**(La grille présentée à l'annexe est celle actualisée par l'INSPQ
dans sa parution prévue en 2009)**

Tableau 2 Axe respect des conditions d'efficacité de la promotion de la santé et de la prévention

Critères d'analyse et éléments correspondant à la fiche descriptive (** : les chiffres entre parenthèses correspondent aux éléments de la fiche descriptive de l'annexe 1)	Pointage attribué aux critères (pour chaque critère : additionner les points et ramener sur 100)
1. Contenu	
1.1 Adéquation :	Maximum 5 points
➤ Pertinence de l'intervention en fonction des recommandations relatives aux objets visés par l'intervention (4d**): a) Mesures éducatives en classe conformes aux recommandations b) Promotion de la santé au niveau de l'école c) Règlements/Lois/Politiques dans l'école	0 : Ne correspond à aucune recommandation 1 : a) 2 : a) + b) OU b) 3 : a) + b) + c) OU a) + c) OU b) + c)
➤ Fondements théoriques : ✓ Les objectifs visés et les procédures proposées reposent sur des bases théoriques vérifiées selon les recommandations d'experts (4e)	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
➤ Efficacité reconnue : ✓ Une évaluation de ce type d'intervention a démontré des effets positifs OU il y a consensus d'experts sur son potentiel d'efficacité (4f)	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
1.2 Objectifs et modalité d'intervention	Maximum 6 points
➤ Les objectifs sont clairement définis (4g).	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
➤ Les modalités d'intervention permettent d'atteindre les objectifs (4h).	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
➤ Les objectifs sont définis en fonction des actions du programme de services de promotion et de prévention des services éducatifs complémentaires : ✓ Assurer les conditions d'une vie saine à toutes les personnes tant aux élèves qu'au personnel (3d-P01); ✓ Sensibiliser les élèves à l'importance de prévenir les difficultés ou encore, d'agir tôt pour éviter l'aggravation de situations à risque (3d-P02) ✓ Fournir aux élèves des occasions de faire des choix orientés sur leur santé et leur bien-être (3d-P03) ✓ Permettre la participation des élèves à des activités de sensibilisation sur différentes problématiques (3d- P04)	Un point par objectif rencontré (max. 4 pts)
1.3 Mécanisme d'évaluation	Maximum 2 points
➤ Un mécanisme d'évaluation est prévu (4a).	0 : Aucune évaluation faite ou prévue 1 : Bilan des activités 2 : Évaluation (implantation ou effets)
1.4 Niveaux d'intervention abordés	Maximum 4 points
➤ Agit simultanément à plusieurs niveaux d'intervention : ✓ Les jeunes (1c-N01) ✓ L'école (1c-N02, 1c-N03, 1c-N04, 1c-N05) ✓ Les familles (1c-N06) ✓ La communauté (1c-N07, 1c-N08)	1 point par niveau d'intervention visé (max. 4pts)
1.5 Facteurs clés incontournables :	Maximum 10 points
➤ Agit simultanément sur les principaux facteurs clés du développement des jeunes:	

✓ Estime de soi (1c-F01) ✓ Compétence sociale (1c-F02) ✓ Habitudes de vie (1c : F03 à F06) ✓ Comportements sains et sécuritaires (1c : F07 à F09) ✓ Environnements favorables (1c : F10 à F12) ✓ Services préventifs (1c-F13)	1 point par facteur clé visé (max. 6 pts)
➤ Intégration d'au moins deux habitudes de vie si l'intervention vise les habitudes de vie (1c : F03 à F06).	Non calculé : aucun énoncé 0 : un énoncé 2 : plus d'un énoncé
➤ Attention particulière à l'estime de soi (1c-F01).	0 : non 1 : oui
➤ Attention particulière à la compétence sociale (1c-F02).	0 : non 1 : oui
1.6 Concertation pour la mise en œuvre :	Maximum 4 points
➤ Nécessite une concertation : ✓ Des familles sont impliquées dans la mise en œuvre d'un ou plusieurs volets de l'intervention (6h) ✓ Concertation avec les partenaires santé (action inscrite au PAL) (6i) ✓ Concertation avec le milieu (priorité de la municipalité, des groupes communautaires) (6j) ✓ Concertation de l'équipe école à la mise en œuvre (6k)	1 point par énoncé visé (max. 4 pts)
2. Processus	
2.1 Intensité et durée	Maximum 2 points
➤ La fréquence suggérée (intervalle entre les actions et nombre de séances) correspond aux recommandations d'experts (4i).	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
➤ La période dans le temps pendant laquelle l'intervention est appliquée correspond aux recommandations des experts (4j).	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
2.2 Souplesse, accessibilité et faisabilité	Maximum 8 points
➤ Souplesse : ✓ Peut s'implanter dans divers contextes (ex. : diversité culturelle et besoins changeants de la population) (4k)	Non calculé : ne sais pas ou N/A 0 : non 1 : oui
➤ Accessibilité (caractéristiques qui facilitent ou entravent l'utilisation de l'intervention) : ✓ Mécanismes pour rejoindre la population visée (4l) ✓ Intervention est gratuite pour les utilisateurs (4m)	1 point par énoncé visé (max. 2 pts)
➤ Faisabilité (caractéristiques qui facilitent ou entravent la mise en œuvre de l'intervention) : ✓ Intervention facilement disponible (4o) ✓ Implantation ne nécessite pas d'investissement monétaire de l'école (4n) ✓ Correspond à au moins un objectif de l'une ou l'autre des priorités du PNSP (6a à 6e) ✓ Formation à de nouvelles approches pédagogiques et de nouveaux modèles d'intervention (3e-S05) ✓ Moyens et conditions d'accompagnement fournis (3e-S08)	1 point par énoncé visé (max. 5 pts)
2.3 Précocité :	Maximum 1 point
➤ Intervient au moment opportun du développement du jeune selon les recommandations d'experts (5f-I03).	0 : non 1 : oui
2.4 Préoccupation pour la famille	Maximum 3 points
➤ Rejoint les parents : ✓ Création de liens entre l'école et les familles (6g-F01) ✓ Soutien des interactions quotidiennes familiales (6g-F02) ✓ Soutien aux activités d'accompagnement scolaire (6g-F03)	1 point par énoncé visé (max. 3 pts)
TOTAL POUR CET AXE	MOYENNE DES POURCENTAGES

Tableau 3 Axe compatibilité avec certains aspects du renouveau pédagogique

Critères d'analyse et éléments correspondant à la fiche descriptive	Pointage attribué aux critères (pour chaque critère : additionner les points et ramener sur 100)
3. Développement de compétences	
3.1 Engagement actif de l'élève	Maximum 13 points
➤ L'intervention amène l'élève à faire des choix, prendre des responsabilités, participer à des projets et s'autoévaluer : ✓ Jeunes qui sont dispensateurs (1e-D08) ✓ Fournit aux élèves des occasions de faire des choix orientés sur leur santé et leur bien-être (3d-P03) ✓ Suscite un engagement « actif » des élèves (3h-V01) ✓ Responsabilise les élèves par la distribution de rôles actifs et de tâches concrètes dans l'école (3h-V02) ✓ Suscite la participation de l'élève (3i-A01) ✓ Développe des compétences à résoudre ses difficultés (3i-A06) ✓ Offre à l'élève des projets, des situations faisant problème qui requièrent la mobilisation des ressources diverses et qui tiennent compte des critères à utiliser pour l'évaluation en cours d'apprentissage (5a-A01) ✓ Amène l'élève à participer à l'appropriation de ses savoirs (5a-A03) ✓ Donne à l'élève la possibilité de faire certains choix (5a-A04) ✓ Favorise la créativité et l'initiative de l'élève (5b-D01) ✓ Favorise le questionnement chez l'élève (5b-D02) ✓ Favorise la collaboration entre l'élève, l'enseignant et les pairs (5c-C01) ✓ Évaluation des apprentissages permettant à l'élève de s'autoévaluer (5d-R02)	1point par énoncé visé (max.13 pts)
3.2 Processus d'accompagnement de la part des intervenants scolaires	Maximum 8 points
➤ L'intervention amène l'intervenant à jouer un rôle d'accompagnateur auprès de l'élève, à lui proposer des stratégies d'apprentissage variées : ✓ Fournit aux élèves des occasions de faire des choix orientés sur leur santé et leur bien-être (3d-P03) ✓ Outille le personnel de moyens et conditions d'accompagnement (3e-S08) ✓ Adapte l'enseignement et les interventions (3i-A04) ✓ Offre à l'élève des projets, des situations faisant problème qui requièrent la mobilisation des ressources diverses et qui tiennent compte des critères à utiliser pour l'évaluation en cours d'apprentissage (5a-A01) ✓ Amène l'élève à participer à l'appropriation de ses savoirs (5a-A03) ✓ Donne à l'élève la possibilité de faire certains choix (5a-A04) ✓ Tient compte du rythme et du style d'apprentissage de l'élève (5b-D03) ✓ Propose à l'élève des stratégies d'apprentissage variées (5b-D04)	1 point par énoncé visé (max. 8 pts)
3.3 Processus de régulation	Maximum 3 points
➤ L'évaluation des apprentissages fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage proposée à l'élève : ✓ Conception de l'évaluation des apprentissages définie clairement comme une étape intégrée à la démarche d'apprentissage (5d-R01) ✓ Démarche d'évaluation des apprentissages qui permet à l'élève de s'autoévaluer (5d-R02) ✓ Moyens d'évaluation proposés sont variés (5d-R03)	1point par énoncé visé (max. 3 pts)
3.4 Démarche d'apprentissage	Maximum 1 point

➤ L'intervention inclut une démarche d'apprentissage : a) Préparation (intentions, situation de départ, activation des connaissances antérieures et critères d'évaluation) ; b) Réalisation (tâches d'apprentissage, moyens et outils d'évaluation, autorégulation de l'enseignement, productions); c) Intégration (objectivation, réinvestissement) (5a-A02).	0 : non 1 : oui
4. Intentions éducatives et pédagogiques	
4.1 Référence aux domaines généraux de formation	Maximum 5 points
➤ L'intervention comprend des orientations en lien avec les intentions éducatives propres aux domaines généraux de formation suivants (DGF) : ✓ Santé et bien-être (3a : B01 à B03) ✓ Orientation et entrepreneuriat (3b : E01-E04) ✓ Environnement et consommation (3c : C01 à C04) ✓ Médias (3f : O01 à O03) ✓ Vivre ensemble et citoyenneté (3g : M01 à M04)	Pour chaque DGF : 1point lorsqu'un énoncé ou plus est présent (max. 5 pts)
4.2 Référence aux compétences transversales et disciplinaires	Maximum 19 points
➤ L'intervention vise le développement de compétences transversales (CT) : ✓ Exploiter l'information (2d-T01) ✓ Résoudre des problèmes (2d-T02) ✓ Exercer son jugement critique (2d-T03) ✓ Mettre en œuvre sa pensée créatrice (2d-T04) ✓ Se donner des méthodes de travail efficaces (2d-T05) ✓ Exploiter les technologies de l'information (2d-T06) ✓ Structurer son identité (P) ou actualiser son potentiel (S) (2d : T07, T08) ✓ Coopérer (2d-T09) ✓ Communiquer de façon appropriée (2d-T10)	Non calculé : Si l'intervention vise le préscolaire 1 point par compétence visée (max. 9 pts)
➤ L'intervention vise les compétences de l'éducation préscolaire : ✓ Affirmer sa personnalité (2a-P01) ✓ Agir avec efficacité dans différents contextes au plan sensoriel et moteur (2a-P02) ✓ Communiquer en utilisant les ressources de la langue (2a-P03) ✓ Interagir de façon harmonieuse avec les autres (2a-P04) ✓ Construire sa compréhension du monde (2a-P05) ✓ Mener à terme une activité ou un projet (2a-P06)	Non calculé : Si NE vise PAS le préscolaire 1point par compétence visée : • Si au préscolaire : dénominateur ramené à 19 • Si au préscolaire, primaire : / 5 • Si au préscolaire, primaire, secondaire : /4
➤ L'intervention vise des compétences disciplinaires (CD) au primaire : ✓ Langue d'enseignement (2b : L01 à L04) ✓ Arts plastiques (2c : A01 à A03) ✓ Art dramatique (2c : A04 à A06) ✓ Danse (2c : A07 à A09) ✓ Musique (2c : A10 à A12) ✓ Mathématique (2e : S01 à S03) ✓ Science et les technologies (2e : S04 à S07) ✓ Géographie, histoire et citoyenneté (2f : U01 à U04) ✓ Éducation physique (2g : D01 à D03) ✓ Enseignement moral (2g : D04, D06, D08)	Non calculé : Si NE vise PAS le primaire Pour chaque CD : 1point lorsqu'un énoncé ou plus est présent • Si au primaire : /10 • Si au préscolaire, primaire : /5 • Si au primaire, secondaire : /5 • Si au préscolaire, primaire, secondaire : /3
➤ L'intervention vise des compétences disciplinaires (CD) au secondaire : ✓ Langue d'enseignement (2b : L01 à L04) ✓ Arts plastiques (2c : A01 à A03) ✓ Art dramatique (2c : A04 à A06) ✓ Danse (2c : A07 à A09) ✓ Musique (2c : A10 à A12) ✓ Mathématique (2e : S01 à S03) ✓ Science et les technologies (2e : S04 à S07) ✓ Géographie (2f : U05 à U07) ✓ Histoire et citoyenneté (2f : U08 à U10) ✓ Éducation physique (2g : D01 à D03) ✓ Enseignement moral (2g : D05, D07, D08)	Non calculé : Si NE vise PAS le secondaire Pour chaque CD : 1point lorsqu'un énoncé ou plus est présent • Si au secondaire : /10 • Si au primaire, secondaire : /5 • Si au préscolaire, primaire, secondaire : /3
4.3 Inscription des intentions	Maximum 3 points

➤ L'intervention inscrit explicitement les intentions éducatives et pédagogiques dans son contenu (1l)	0 : aucune inscription 1 : DGF OU CT OU CD 2 : combinaison de deux 3 : DGF + CT + CD
TOTAL POUR CET AXE	MOYENNE DES POURCENTAGES

ANNEXE 1

La fiche descriptive

INTERVENTION

Numéro	Vous n'avez rien à écrire dans cette case ; le logiciel identifie lui-même les numéros des interventions.
Intervention	Nous avons déjà indiqué le nom de l'intervention que vous avez accepté d'analyser. Si vous désirez analyser une intervention qui n'est pas indiquée, vous devez d'abord créer une nouvelle fiche d'analyse en cliquant sur le bouton marqué d'une flèche et d'un astérisque situé au bas de la page. Ensuite, vous pouvez écrire le nom de l'intervention.

1. DESCRIPTION

1a. Objectif général :	Indiquez brièvement quel est l'objectif principal de l'intervention (ex. : augmenter la consommation de fruits et légumes à au moins cinq par jour chez les élèves du primaire).
1b. Description du contenu	En un ou deux paragraphes, expliquez en quoi consiste cette intervention : quels sont ses visés, de quoi est-il constitué (ex. : activités ponctuelles pour les élèves, bulletins d'information pour les parents, etc.), quels sont ses particularités, etc. Afin d'être le plus systématique et concis possible, soyez vigilant de ne pas expliquer ici ce que vous aurez à expliquer dans d'autres sections de la fiche d'analyse.

1c. Facteurs clés/niveaux d'intervention		Indiquez à quels facteurs clés et à quel niveau d'intervention l'intervention fait référence. N'oubliez pas qu'il faut toujours se demander comment chacun des acteurs concernés (niveau d'intervention) influencent un ou des facteurs clés du développement des jeunes . Exemple : si vous cochez <i>Estime de soi</i> et <i>Direction scolaire</i> (*) ce n'est pas que cette intervention travaille l'estime de soi de la direction de l'école, mais plutôt que cette intervention fait en sorte que la direction de l'école travaille à valoriser l'estime de soi des élèves ou de son personnel.								
		No1. Jeunes	École				No6. Familles	Communauté		Attention : Si F10-N02 est coché (x), cela signifie que les intervenants sont formés à de nouvelles façons de faire ou de nouvelles approches pédagogiques et qu'ainsi, ils contribuent à modifier l'environnement scolaire. Par contre, si F05-N02 est coché (o), signifie que les intervenants sont informés sur l'importance de s'attarder sur la toxicomanie sans qu'il y ait vraiment de nouvelles approches pédagogiques proposées. Ibid pour F11-N06 et F05-N06
			No2. Personnel des SEC	No3. Enseignants	No4. Direction d'école	No5. Service de garde		No7. Partenaires SSS	No8. Communautés	
Habitudes de vie	F01. Estime de soi				*					
	F02. Compétences sociales					o				
	F03. Activité physique									
	F04. Alimentation									
	F05. Toxicomanie									
	F06. Tabagisme									
CSS	F07. Sécurité sur le plan sexuel									
	F08. Sécurité dans les loisirs									
	F09. Sécurité piétonnière									
Environnement	F10. Environnement scolaire		x							
	F11. Environnement familial									
	F12. Environnement communautaire									
	F13. Services préventifs									

1d. Population ciblée	Lorsque l'intervention s'adresse aux jeunes, vous spécifiez leur niveau scolaire (C04 à C12) et ensuite à quels jeunes (C13-C15). Par exemple, si l'intervention s'adresse aux jeunes du 3 ^e cycle du primaire, noircissez les lignes C06, C07 et C13.			
C01. Préscolaire	C04. Primaire 3 ^e	C07. Primaire 6 ^e	C10. Secondaire III	C13. Jeunes en général
C02. Primaire 1 ^{er}	C05. Primaire 4 ^e	C08. Secondaire I	C11. Secondaire IV	C14. Jeunes en difficulté
C03. Primaire 2 ^e	C06. Primaire 5 ^e	C09. Secondaire II	C12. Secondaire V	C15. Jeunes handicapés
1e. Dispensateurs	Spécifiez qui dispense l'intervention. Par exemple, si l'intervention s'adresse aux jeunes et est offert par les jeunes, vous noircissez D08.			
D01. Enseignants	D03. Intervenants scolaires	D05. Familles	D07. Communauté	
D02. Direction scolaire	D04. Service de garde	D06. Partenaire SSS	D08. Jeunes	
1f. Concepteurs	Indiquez l'organisme qui a conçu l'intervention			
1g. Collaborateurs	Indiquez, s'il y a lieu, les collaborateurs tant financiers que ceux qui ont contribué à la conception			
1h. Date de création	Indiquez la date de création ou, si elle n'est pas connue, indiquez une période approximative (ex. début des années 90) (il est important de savoir si l'intervention est récent ou non).			
1i. Lieu de création	Indiquez d'où vient l'intervention (ex. : Montérégie).			
1j. Portée	Indiquez quelle est la portée visée par les concepteurs en sélectionnant le choix approprié. Par défaut, le logiciel choisit la catégorie <i>Provinciale</i> . Vous ne pouvez choisir qu'une seule réponse.			
Internationale	Nationale	Provinciale	Régionale	Locale
1k. Forme	Indiquez sous quelle forme est présentée cette intervention en sélectionnant le choix approprié. Par défaut, le logiciel choisit la catégorie <i>Programme</i> . Voici les définitions : Programme : « Un ensemble cohérent, organisé et structuré d'objectifs, d'activités et de ressources, justifié sur la base des besoins à satisfaire dans une société, un milieu ou une collectivité, et placé sous la responsabilité d'une ou plusieurs personnes » (Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires du ministère de l'Éducation, 2002). Ens. didactique : « Conçu pour des enfants de l'éducation préscolaire et pour des élèves du primaire et du secondaire... il se compose... du manuel de l'élève et d'un guide d'enseignement... » (www.meq.gouv.qc.ca/bamd/pedagogi/intro_f.htm). Activités à faire : Série d'exercices ponctuels pour soutenir les apprentissages. Politique/règle : Ensemble de mesures adoptées et mises en place par l'école pour soutenir les efforts de promotion et de prévention (ex. : politique alimentaire pour soutenir un environnement alimentaire sain). Sont exclues les politiques gouvernementales qui sont obligatoires. Site Internet : Site Web interactif qui constitue un programme en soi. Sont exclus les sites où les enfants ou les enseignants peuvent puiser des informations et acquérir des connaissances en lien avec une problématique donnée. Vous ne pouvez choisir qu'une seule réponse.			
Programme	Ensemble didactique	Activités à faire	Politique ou règlement	Site Internet interactif
1l. Intention pédagogique ou éducative	Indiquez si les intentions pédagogiques (compétences transversales : CT ou disciplinaires : CD) et éducatives (domaines généraux de formation : DGF) sont spécifiquement inscrites dans l'intervention par les auteurs de l'intervention. Par défaut, le logiciel choisit la catégorie <i>Aucune inscription</i> . Vous ne pouvez choisir qu'une seule réponse.			
Aucune inscription	DGF ou CT ou CD	Combinaison de 2	Combinaison des 3	
1m. Emplacement physique	N'indiquez rien ici (cette case permet d'indiquer à quel endroit nous classons l'intervention).			
1n. Emplacement électronique	Indiquez l'adresse électronique, si l'on peut se procurer l'intervention par l'Internet, sinon n'indiquez rien.			

10. Note	Indiquez vos commentaires ou vos questions dans cette section. Si des catégories sont manquantes dans l'une ou l'autre des sections, veuillez l'indiquer ici.
-----------------	---

2. COMPÉTENCES

La lettre S indique que la compétence s'applique spécifiquement au secondaire.

La lettre P indique que la compétence s'applique spécifiquement au primaire.

Vous devez noircir les énoncés qui sont nommés dans l'intervention **et qui sont effectivement travaillés** (d'après les explications données) ou ceux qui, d'après vous, sont travaillés sans nécessairement qu'ils soient nommés clairement (ex. : dans le cas des interventions qui ont été créées avant la réforme de l'éducation).

Précisez ensuite dans la section *Notes (2h.)* si la compétence est :

- Spécifiée dans l'intervention;
- Développée dans l'intervention;

Identifiée par l'évaluateur comme lieu potentiel de développement.

Vous pouvez choisir plus d'une réponse. Référez-vous au *Programme de formation de l'école québécoise* pour connaître la définition de chacun de ces énoncés.

2a. Compétences préscolaires

P01	Affirmer sa personnalité	P03	Communiquer en utilisant les ressources de la langue	P05	Construire sa compréhension du monde
P02	Agir avec efficacité dans différents contextes au plan sensoriel et moteur	P04	Interagir de façon harmonieuse avec les autres	P06	Mener à terme une activité ou un projet

2d. Compétences transversales

Intellectuel	T 01 Exploiter l'information
	T 02 Résoudre des problèmes
	T 03 Exercer son jugement critique
	T 04 Mettre en œuvre sa pensée créatrice
Méthodologique	T 05 Se donner des méthodes de travail efficaces
	T 06 Exploiter les technologies de l'information et de la communication
Personnel et social	T 07 Structurer son identité (P)
	T 08 Actualiser son potentiel (S)
	T 09 Coopérer
Communication	T 10 Communiquer de façon appropriée

2b. Compétences disciplinaires : domaine des langues

Français langue d'enseignement	L 01 Lire des textes variés/Lire et apprécier des textes variés
	L 02 Écrire des textes variés
	L 03 Communiquer oralement/Communiquer oralement selon des modalités variées
	L 04 Apprécier des œuvres littéraires (P)
Français accueil ou intégration linguistique scolaire et sociale	L 05 Interagir en français
	L 06 Se familiariser avec la culture de son milieu (P)
	L 07 S'adapter aux pratiques scolaires québécoises (S)
	L 08 S'intégrer à la société québécoise (S)
Anglais langue seconde	L 09 Interacts orally in English
	L 10 Reinvest understanding of oral and written texts/Reinvests understanding of texts
	L 11 Write texts
	L 12 Write and produce texts

2c. Compétences disciplinaires : domaine des arts

Arts plastiques	A 01 Réaliser des créations plastiques personnelles/Créer des images personnelles
	A 02 Réaliser des créations plastiques médiatiques/Créer des images médiatiques
	A 03 Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades/Apprécier des œuvres d'art et des objets culturels du patrimoine artistique, des images personnelles et des images médiatiques
Art dramatique	A 04 Inventer des séquences dramatiques/Créer des œuvres dramatiques
	A 05 Interpréter des séquences dramatiques/Interpréter des œuvres dramatiques
	A 06 Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades/Apprécier des œuvres dramatiques
Danse	A 07 Inventer des danses/Créer des danses
	A 08 Interpréter des danses

	A 09 Apprécier des œuvres chorégraphiques, ses réalisations et celles de ses camarades/ Apprécier des danses
Musique	A 10 Inventer des pièces vocales et instrumentales/Créer des œuvres musicales
	A 11 Interpréter des pièces musicales/Interpréter des œuvres musicales
	A 12 Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades/Apprécier des œuvres musicales

2e. Compétences disciplinaires : domaine de la mathématique, de la science et des technologies	
Mathématique	S 01 Résoudre une situation-problème mathématique
	S 02 Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques/Déployer un raisonnement mathématique
	S 03 Communiquer à l'aide du langage mathématique
Science et technologie	S 04 Explorer le monde de la science et de la technologie (P)
	S 05 Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique/Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique
	S 06 Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie/Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques
	S 07 Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologique
2f. Compétences disciplinaires : domaine de l'univers social	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	U 01 Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société (P)
	U 02 Lire l'organisation d'une société sur son territoire (P)
	U 03 Interpréter le changement dans une société et sur son territoire (P)
	U 04 S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire (P)
Géographie	U 05 Lire l'organisation d'un territoire (S)
	U 06 Interpréter un enjeu territorial (S)
	U 07 Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire (S)
Histoire et éducation à la citoyenneté	U 08 Interroger les réalités sociales dans une perspective historique (S)
	U 09 Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique (S)
	U 10 Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire (S)
2g. Compétences disciplinaires : domaine du développement personnel	
Éducation physique et à la santé	D 01 Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques
	D 02 Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques
	D 03 Adopter un mode de vie sain et actif
Enseignement moral ¹	D 04 Comprendre des situations de vie en vue de construire son référentiel moral (P)
	D 05 Construire un référentiel moral (S)
	D 06 Prendre position, de façon éclairée, sur des situations comportant un enjeu moral (P)
	D 07 Se positionner de façon réfléchie au regard d'enjeux d'ordre éthique (S)
	D 08 Pratiquer le dialogue moral
Enseignement moral et religieux protestant	D 09 Apprécier l'influence de la Bible sur la culture dans une perspective protestante/Apprécier l'influence de la Bible sur l'individu et sur la culture dans une perspective protestante
	D 10 Agir de façon appropriée au regard du phénomène religieux/Agir dans le respect de la diversité religieuse
	D 11 Prendre position, de façon éclairée, sur des situations comportant un enjeu moral (P)
	D 12 Se positionner de façon réfléchie au regard de situations comportant un enjeu d'ordre éthique (S)
Enseignement moral et religieux catholique	D 13 Apprécier la tradition catholique vivante (P)
	D 14 Apprécier l'apport de la tradition catholique vivante à sa quête de sens (S)
	D 15 Prendre position, de façon éclairée, sur des situations comportant un enjeu moral (P)
	D 16 Se positionner de façon réfléchie au regard d'enjeux d'ordre éthique (S)
2h. Notes	

¹ Le programme d'éthique et culture religieuse n'était pas encore implanté lors de la conception de cette fiche descriptive.

3- DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION — SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

Domaines généraux de formation (primaire et secondaire)		Vous devez noircir les énoncés qui sont nommés dans l'intervention et qui sont effectivement travaillés (d'après les explications données) ou ceux qui, d'après vous, sont travaillés sans nécessairement qu'ils soient nommés clairement (ex. : dans le cas des interventions qui ont été créées avant le renouveau pédagogique actuellement en cours). Précisez dans la section Notes, si les domaines généraux de formation sont : • Seulement spécifié dans l'intervention; • Utilisé et développé par l'intervention; • Identifié par l'évaluateur en vue d'une exploitation. La deuxième colonne « Intention éducative » des DGF n'apparaît pas dans la base de données, mais est utile pour le sens du domaine général de formation et rend plus significatif les axes de développement de la grille Vous pouvez choisir plus d'une réponse. Référez-vous au <i>Programme de formation de l'école québécoise</i> pour connaître la définition de chacun de ces énoncés.
3a. Santé et Bien-être	Intention éducative : Amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de la sécurité et de la sexualité	Axes de développement
		B 01 Conscience de soi et de ses besoins fondamentaux
		B 02 Conscience des conséquences sur sa santé et son bien-être de ses choix personnels
		B 03 Mode de vie actif et comportement sécuritaire
3f. Orientation et Entrepreneuriat	Intention éducative : Amener l'élève à entreprendre et à mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société	Axes de développement
		O 01 Conscience de soi, de son potentiel et de ses modes d'actualisation
		O 02 Appropriation des stratégies liées à un projet
		O 03 Connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions
3b. Environnement et consommation	Intention éducative : Amener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de la consommation et de l'exploitation de l'environnement	Axes de développement
		E 01 Présence à son milieu/Connaissance de l'environnement
		E 02 Construction d'un environnement viable dans une perspective de développement durable
		E 03 Stratégies de consommation et d'utilisation responsables de biens et de services
3g. Médias	Intention éducative : Amener l'élève à faire preuve de sens critique, éthique et esthétique à l'égard des médias et à produire des documents médiatiques respectant les droits individuels et collectifs	Axes de développement
		M 01 Conscience de la place et de l'influence des médias dans sa vie quotidienne et dans la société
		M 02 Appréciation des représentations médiatiques de la réalité
		M 03 Appropriation du matériel et des codes de communication médiatique
3c. Vivre ensemble et citoyenneté	Intention éducative : Amener l'élève à participer à la vie démocratique de la classe ou	Axes de développement
		C 01 Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques

		de l'école et à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité	C 02 Engagement dans l'action dans un esprit de coopération et de solidarité C 03 Culture de la paix/Contribution à la culture de la paix
Services éducatifs complémentaires		Vous devez noircir les énoncés qui sont nommés dans l'intervention et qui sont effectivement travaillés (d'après les explications données) ou ceux qui, d'après vous, sont travaillés sans nécessairement qu'ils soient nommés clairement (ex. : dans le cas des interventions qui ont été créées avant la réforme de l'éducation). Précisez dans la section <i>Notes</i>, si les services éducatifs complémentaires sont : • Seulement spécifié dans l'intervention; • Utilisé et développé par l'intervention; • Identifié par l'évaluateur en vue d'une exploitation. La deuxième colonne « Objectif du programme » n'apparaît pas dans la base de données, mais est utile pour le sens du <i>Service éducatif complémentaire</i> et rend plus significatif les catégories de la grille. Vous pouvez choisir plus d'une réponse. Référez vous au document <i>Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite</i> pour connaître la définition de chacun de ces énoncés.	
3h. Programme de services de vie scolaire	Objectif du programme : Permettre le développement de l'autonomie de l'élève et de son sens des responsabilités, de sa dimension morale spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté	V01 Cette intervention vise à susciter un engagement « actif » des élèves	
		V02 Cette intervention vise à responsabiliser les élèves par la distribution des rôles actifs et de tâches concrètes dans l'école	
		V03 Cette intervention permet d'affermir le sens moral des élèves par l'expérimentation d'action communautaire	
		V04 Cette intervention permet d'améliorer les relations interpersonnelles	
		V05 Cette intervention contribue à augmenter le sentiment d'appartenance	
3d. Programme de services de promotion et de prévention	Objectif du programme : Donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être	P01 Cette intervention vise à assurer les conditions d'une vie saine à toutes les personnes tant aux élèves qu'au personnel	
		P02 Cette intervention vise à sensibiliser les élèves à l'importance de prévenir les difficultés ou encore, d'agir tôt pour éviter l'aggravation de situations à risque	
		P03 Cette intervention vise à fournir aux élèves des occasions de faire des choix orientés sur leur santé et leur bien-être	
		P04 Cette intervention vise à permettre la participation des élèves à des activités de sensibilisation sur différentes problématiques reliées aux situations qu'ils vivent	
3e. Programme de services de soutien	Objectif du programme : Assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage	S01 Cette intervention vise à informer les élèves des services auxquels il peut recourir	
		S02 Cette intervention vise à informer le personnel des caractéristiques et besoins de l'élève	
		S03 Cette intervention vise à informer les parents et les partenaires des services de l'école	
		S04 Cette intervention vise à former l'élève à des compétences éducatives.	
		S05 Cette intervention vise à former le personnel scolaire à de nouvelles approches pédagogiques et de nouveaux modèles d'intervention	
		S06 Cette intervention vise à former les parents et les autres partenaires aux conditions et approches facilitant la réussite	
		S07 Cette intervention vise à outiller les élèves en fournissant le matériel et les ressources nécessaires à leur parcours scolaire	

		S08 Cette intervention vise à outiller le personnel en fournissant les moyens et les conditions d'accompagnement
		S09 Cette intervention vise à outiller les parents en documentant le rôle d'accompagnateur
3i. Programme de service d'aide à l'élève	Objectifs du programme : Accompagner l'élève dans son cheminement scolaire et dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle	A01 Cette intervention vise à susciter la participation de l'élève
		A02 Cette intervention vise à favoriser le développement de l'identité
		A03 Cette intervention vise à aider l'élève dans son parcours scolaire
	Accompagner l'élève dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre	A04 Cette intervention vise à adapter l'enseignement et les interventions
		A05 Cette intervention vise à réduire les obstacles des élèves en difficultés
		A06 Cette intervention vise à développer des compétences à résoudre ses difficultés
		A07 Cette intervention favorise la collaboration entre le personnel
		A08 Cette intervention vise à faciliter l'intégration des élèves à risque
		A09 Cette intervention vise à faciliter l'accès à des services externes
		A10 Cette intervention prévoit des outils adaptés

4- ÉVALUATION

4a. Forme d'évaluation	Indiquez ici s'il y a un mécanisme d'évaluation de l'intervention de prévu. Si oui, indiquez s'il s'agit d'une évaluation de l'implantation ou d'une évaluation des effets. Vous ne pouvez choisir qu'une seule réponse.				
Pas d'évaluation	Bilan d'activités	Évaluation de l'implantation	Évaluation des effets		
4b. Date d'évaluation	S'il y a eu une évaluation, indiquez la ou les dates, autrement n'indiquez rien dans cette section				
4c. Utilisation d'instruments validés	S'il y a eu une évaluation, indiquez quels types d'outils ont été utilisés (questionnaires validés ou non, instruments de mesure, etc.). Si vous n'êtes pas au courant, indiquez-le.				
Si vous connaissez la réponse et qu'elle est positive, choisissez «OUI» et donnez les précisions nécessaires dans l'espace réservé à cette fin. Si vous connaissez la réponse et qu'elle est négative, choisissez «NON» et donnez les précisions nécessaires s'il y a lieu. Si la réponse ne s'applique pas à l'intervention, choisissez «N/A» et donnez les précisions nécessaires s'il y a lieu. Si vous ne connaissez pas la réponse, choisissez «???» et donnez les précisions nécessaires s'il y a lieu. Pour répondre à ces questions, vous avez besoin d'avoir une connaissance approfondie de l'intervention et de ses fondements théoriques.					
Pertinence	4d. Cette intervention cible-t-elle des éléments (objets d'intervention) reconnus pertinents par les experts? Si oui, lesquels? Référez-vous aux <i>Recommandations des experts correspondantes</i> pour répondre à cette question et indiquez : 0 : Ne correspond à aucune recommandation 1 : a) Mesure en classe conforme aux recommandations 2 : a) + b) Actions de promotion dans l'école conformes aux recommandations OU b) 3 : a) + b) + c) Spécification de l'importance de règles dans l'école OU a) + c) OU b) + c)	3	2	1	0

Fondements scientifiques	4e. Les objectifs visés et les procédures proposées reposent-ils sur des bases théoriques vérifiées? Si oui, lesquelles? (ex. : les influences sociales pour le tabac)	Oui	Non	N/A	???
	4f. Est-ce que cette intervention est reconnue comme étant efficace? Si oui, précisez. (ex. : une évaluation de ce type d'intervention a démontré des effets positifs OU il y a consensus d'expert sur son potentiel d'efficacité).	Oui	Non	N/A	???
Précision des objectifs et cibles	4g. Est-ce que cette intervention a des objectifs clairement définis? Si oui, lesquels?	Oui	Non	N/A	???
	4h. Est-ce que les modalités d'intervention sont clairement spécifiées et correspondent aux objectifs visés? Si oui, sur quoi? (se référer aux types d'intervention choisis pour répondre)	Oui	Non	N/A	???
Intensité, durée,	4i. Quelle est la fréquence suggérée (intervalle entre les interventions) dans cette intervention? Correspond-elle aux recommandations des experts?	Oui	Non	N/A	???
	4j. Quelle est la période dans le temps pendant laquelle cette intervention est appliquée? Correspond-elle aux recommandations des experts?	Oui	Non	N/A	???
Souplesse	4k. Est-ce que cette intervention offre une souplesse structurelle de façon à pouvoir s'implanter dans divers contextes? (ex. : s'adapter à la diversité culturelle et aux besoins changeants de la population)	Oui	Non	N/A	???
Accessibilité (caractéristiques qui facilitent ou entravent l'utilisation de l'intervention)	4l. Est-ce que cette intervention prévoit des mécanismes pour rejoindre la population cible? Si oui, lesquels?	Oui	Non	N/A	???
	4m. Est-ce que cette intervention est gratuite pour les usagers?	Oui	Non	N/A	???
Faisabilité (caractéristiques qui favorisent ou entravent la mise en œuvre de l'intervention)	4n. Est-ce que l'implantation de cette intervention peut se faire sans argent supplémentaire? Offre-t-il un rapport coûts-bénéfices intéressant?	Oui	Non	N/A	???
	4o. Est-ce que cette intervention est disponible (peut-on se la procurer facilement)?	Oui	Non	N/A	???
	4p. Est-ce que cette intervention est conforme aux positions ministérielles ou politiques? Répondez OUI si l'intervention correspond à au moins un objectif du PNSP (sec. 6a à 6e)	Oui	Non	N/A	???
	4q. Est-ce que cette intervention respecte les valeurs et façons de faire et d'être de la population cible? (ancré dans le quotidien) Répondez OUI si l'intervention correspond à au moins un énoncé des sections 6f, 6g, 6h, 6i ou 6j.	Oui	Non	N/A	???
	4r. Est-ce que l'implantation de cette intervention nécessite une formation du personnel? Répondez OUI si l'intervention correspond à au moins un des énoncés suivants de la section 3e : S05 ou S08	Oui	Non	N/A	???
4s. Autres aspects					
4t. Notes :	Indiquez les principaux résultats d'évaluation dans cette section				

5. PRATIQUES PÉDAGOGIQUES — CONTENU

(Adapté de : MEQ, Évaluation des aspects pédagogiques du matériel didactique, enseignement primaire, 2001, gouvernement du Québec)

La liste des énoncés associés aux pratiques pédagogiques n'est pas exhaustive. La section « notes » vous permet d'ajouter d'autres éléments qui vous semblent pertinents au regard de ces pratiques. Ces pratiques sont décrites dans le programme de formation des pages 12 à 14. Vous pouvez sélectionner plusieurs réponses.	
5a. Pratiques pédagogiques : l'accompagnement	A 01 Cette intervention offre à l'élève des projets, des situations faisant problème qui requièrent la mobilisation des ressources diverses et qui tiennent compte des critères à utiliser pour l'évaluation en cours d'apprentissage
	A 02 Cette intervention comporte des situations d'apprentissage qui incluent les trois temps de la démarche pédagogique (préparation, réalisation, intégration et réinvestissement des apprentissages)
	A 03 Cette intervention amène l'élève à participer activement à l'appropriation de ses savoirs
	A 04 Cette intervention donne à l'élève la possibilité de faire certains choix
	A 05 Cette intervention permet le développement de plusieurs compétences transversales et disciplinaires liées aux domaines généraux de formation
5b. Pratiques pédagogiques : différenciation	D 01 Cette intervention laisse une place suffisante à la créativité et à l'initiative de l'élève
	D 02 Cette intervention favorise le questionnement chez l'élève
	D 03 Cette intervention tient compte du rythme et du style d'apprentissage de l'élève
	D 04 Cette intervention propose à l'élève des stratégies d'apprentissage variées
5c. Pratiques pédagogiques : collégialité	C 01 Cette intervention favorise la collaboration et la concertation entre l'élève, l'enseignant et les pairs
	C 02 Cette intervention favorise la collaboration entre les enseignants d'une même cohorte d'élèves
	C 03 Cette intervention favorise la collaboration des différents intervenants de l'école
5d. Pratiques pédagogiques : régulation	R 01 La conception de l'évaluation des apprentissages est définie clairement comme une étape intégrée à la démarche d'apprentissage
	R 02 La démarche d'évaluation des apprentissages permet à l'élève de s'auto évaluer
	R 03 Les moyens d'évaluation proposés sont variés
5e. Objectivité des points de vue	O 01 Les contenus présentent des points de vue basés sur l'observation des faits
	O 02 Les contenus présentent des interprétations ou des explications diversifiées pour un même phénomène, un même fait ou une même observation
	O 03 Les références à des croyances populaires ou à des opinions véhiculées sont présentées de façon objective et avec les réserves appropriées
5f. La correspondance à l'âge et au stade de développement des élèves (5.1)	I 01 Cette intervention tient compte des champs d'intérêt et des motivations des filles
	I 02 Cette intervention tient compte des champs d'intérêt et des motivations des garçons
	I 03 Cette intervention tient compte de l'âge des filles et des garçons. (Est-ce qu'il rejoint les bons groupes d'âge selon les recommandations des experts PP)
5g. Cette intervention comporte des éléments qui favorisent et facilitent l'apprentissage (5.3)	M 01 Les consignes sont concises et claires
	M 02 Les situations d'apprentissage intègrent des schémas, tableaux, graphiques, photographies, dessins, etc. explicatifs
	M 03 Le matériel nécessaire est précisé
	M 04 La durée des activités ou situations d'apprentissage est indiquée
5h Notes (pratiques pédagogiques)	
5i. Notes (qualité du contenu)	

6. POINTS D'ANCRAGE

Points d'ancrage chez les jeunes

6f Réalité quotidienne à partir de laquelle on peut rejoindre les jeunes		Il s'agit de noter dans quelle partie de la vie quotidienne des jeunes cette intervention s'inscrit. Vous pouvez choisir plusieurs réponses. Par exemple, une intervention qui vise l'organisation de la cour d'école s'inscrit dans « activités scolaires » et « activités sportives et de loisirs ».		
J01 Interactions amicales et amoureuses	J02 Activités sociales et culturelles	J03 Activités sportives et de loisirs	J04 Activités scolaires	J05 Activités familiales

Points d'ancrage chez les familles

6g Réalité quotidienne par laquelle on peut rejoindre les familles		Il s'agit de noter dans quelle mesure cette intervention se préoccupe des parents. Est-ce qu'elle cherche à créer des liens entre l'école et la famille? Offre-t-elle des opportunités aux parents d'améliorer leurs interactions quotidiennes familiales ou encore se préoccupe-t-elle d'aider les parents dans leurs activités d'accompagnement scolaire? Vous pouvez choisir plusieurs réponses.		
F01 Rapport avec l'école	F02 Interactions quotidiennes familiales	F03 Activités d'accompagnement scolaire		

Points d'ancrage chez les partenaires

Plan d'action local en santé publique des CSSS (objectifs en lien avec le Plan d'action régional et le P.N.S.P.)	Nous avons repris les grands objectifs du PNSP qui doivent se retrouver dans les PAL et les PAR de vos régions respectives. Il s'agit donc de sélectionner les objectifs rejoints par cette intervention.			
6a Développement, adaptation et intégration sociale	I01 Réduire à moins de 15 pour 1 000 le taux de grossesse chez les adolescentes			
	I02 Réduire les troubles de conduites (violence envers les autres et la délinquance)			
	I03 Réduire les problèmes liés à la consommation de drogues et d'alcool			
	I04 Augmenter la proportion de personnes de tous âges en bonne santé mentale			
	I05 Réduire le nombre de tentatives de suicide et le nombre de suicides			
6b Habitudes de vie	H01 Réduire l'usage du tabac			
	H02 Réduire l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement			
	H03 Augmenter la proportion de personnes qui consomment plus de 5 fruits et légumes/jour			
	H04 Réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire			
	H05 Augmenter la pratique régulière de l'activité physique			
	H06 Améliorer les habitudes de vie relatives à l'hygiène bucco-dentaire			
6c Traumatismes non intentionnels	T01 Réduire le nombre de décès chez les usagers du réseau routier			
	T02 Réduire la morbidité et la mortalité liées aux chutes et aux blessures à domicile			
	T03 Réduire la morbidité et la mortalité liées aux traumatismes récréatifs ou sportifs			
6d Maladies infectieuses	M01 Réduire l'incidence de maladies évitables par immunisation			
	M02 Réduire l'incidence annuelle de l'infection par VIH et les ITS			
	M03 Réduire l'incidence des autres maladies infectieuses (E. Coli, tuberculose, etc.)			

6e Développement des communautés	C01 Prévenir les problèmes physiques et psychosociaux liés aux contextes de vie				
	C02 Renforcer le potentiel des individus et des communautés				
	C03 Renforcer l'autonomie et la cohésion sociale				
6h Concertation avec la famille	Il s'agit ici de savoir si la mise en œuvre de cette intervention nécessite un processus de concertation. Si la réponse ne s'applique pas à l'intervention, choisissez N/A et donnez les précisions nécessaires s'il y a lieu. Si vous ne connaissez pas la réponse, choisissez??? et donnez les précisions nécessaires s'il y a lieu.	Oui	Non	N/A	???
6i Concertation avec les partenaires santé		Oui	Non	N/A	???
6j Concertation avec le milieu		Oui	Non	N/A	???
6k Concertation avec l'équipe-école		Oui	Non	N/A	???
6l Notes					

7- COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR

Cette section reprend les principales catégories mentionnées dans la base de données. Il s'agit de résumer vos principales « découvertes ». Il est important de distinguer votre appréciation personnelle de l'analyse que vous faites. Cette dernière doit rester la plus objective possible afin de porter un regard neutre sur l'intervention.